



LA LETTRE D'INFORMATION

Décembre 2021



Mairie – Direction des Services Techniques

500 arbres plantés !

MND « Montagne et Neige Développement » via l'Office National des Forêts, le Domaine Skiable La Rosière et la mairie de Montvalezan, se sont associés pour financer un ambitieux programme de plantations réparti sur 3 années .



Fin novembre, juste avant les premières neiges, l'Office National des Forêts a réalisé la **première tranche du programme triennal de plantation** décidé par la commune et la DSR.

Alexandre Daum, responsable de secteur ONF, explique « Nous avons pu effectuer les travaux de plantation juste avant la neige. Les plants de pin à crochets sont des arbres qui seront très bien adaptés au climat subalpin, et ceux-ci sont de belle qualité. Nous avons également planté des mélèzes ainsi que des épicéas. Ce sont 500 premiers arbres qui ont été mis en terre fin novembre. »

Le programme triennal sur lequel se sont engagés les 3 financeurs prévoit au total **la plantation et l'entretien de 1500 arbres**.

Contact : Elisabeth Fudral, 04 79 06 83 91

Mairie – Service à la Population

Le chiffre du mois !

Selon l'Insee, nous sommes désormais

719 habitants



Mairie – Urbanisme

La Rosière a été sélectionnée !

Dans le cadre du Plan de Relance de la Montagne annoncé fin mai par Monsieur le 1^{er} Ministre Jean Castex, l'Etat a lancé courant d'été, un concours adressé aux collectivités de montagne autour du déploiement des politiques et actions RETIL (Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs).

Jean-Baptiste Lemoyne, Ministre délégué chargé du Tourisme, des Français de l'étranger de la Francophonie et des Petites et moyennes entreprises, et Joël Giraud, Secrétaire d'État chargé de la Ruralité ont annoncé le 13 décembre dernier la liste des **25 stations françaises** qui bénéficieront d'un accompagnement en ingénierie sur leurs politiques RETIL et de rénovation du bâti ancien. Très bonne nouvelle, **Montvalezan La Rosière est sélectionnée !**

Sylvain Charlot, l'un des pilotes de ce concours pour ATOUT France, nous indique : « **le dossier de La Rosière était solide ; nous avons senti une motivation très importante et une organisation prête à agir ...retenir La Rosière s'imposait !** ».

Thierry Vignes, Adjoint à l'Urbanisme, se réjouit de cette sélection. « *La rénovation des bâtiments et appartements est une volonté très forte de l'équipe municipale. C'est un enjeu d'avenir qui se joue dès à présent. Bénéficier de cet accompagnement pendant 2 ans nous permettra d'avancer sur un rythme qui est à la hauteur de nos ambitions !* ».

Les 25 stations retenues par l'Etat :



La fibre pour 2022 ?

Lors de la réunion cantonale, organisée par Cécile Utelle Grand et Auguste Picollet, le 16 décembre dernier, devant les élus de Haute-Tarentaise, Hervé Gaymard, Président du Conseil Général a précisé le calendrier du déploiement de la fibre sur la vallée.



Hélène Bardou, en charge de l'aménagement numérique au département de La Savoie, sous couvert de son président, a indiqué que les travaux de câblage à réaliser sur la commune de Montvalezan **s'effectueront à partir du second trimestre 2022** ; ce qui devrait permettre aux riverains de souscrire à des abonnements « fibre » d'ici la fin de la prochaine année.

Contact : Yann Magnani, dst@montvalezan.fr

Mairie – Finances

L'Etat reprend son aide « Covid »

Par un simple courriel adressé le 13 décembre dernier, les services de l'Etat nous demandent de rembourser l'aide « Covid » qui nous avait été attribuée pour l'année 2020 en compensation d'une partie de nos pertes de recettes générées par les décisions gouvernementales prises pour lutter contre la pandémie.

Monsieur le Maire est stupéfait. Aucune explication n'accompagne le courriel émanant de la Direction Générale des Finances Publiques nous demandant de lui **restituer les 207 651 € que l'Etat nous avait octroyés** pour compenser une partie de nos pertes de recettes générées par le confinement et la fermeture prématurée des stations, le 15 mars 2020.

Ce mardi 21 décembre, Jean-Claude Fraissard écrit à Monsieur le Préfet de La Savoie, Pascal Bolot pour manifester son incompréhension tant sur le fond que sur la forme. « Je demande la restitution de cette aide qui nous avait été attribuée en début d'année. L'Etat s'est engagé à compenser les collectivités. Qu'il tienne ses promesses ! C'est d'autant plus insupportable que d'autres communes voisines support de station, plus structurées et plus solides financièrement que nous, ont des aides qui s'élèvent jusqu'à 550 000€», s'étonne-t-il. « L'Etat soutient l'investissement des communes de montagne par son Plan de Relance. Avant de penser à investir, encore faut-il au préalable pouvoir répondre à nos besoins essentiels de fonctionnement » interpelle-t-il.



Contact : Philippe Gimbret, finances@montvalezan.fr

Une action pour faciliter la location

Dans le cadre des actions mises en œuvre dans sa politique RETIL (Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs), la Commission dédiée a identifié des difficultés pour les propriétaires à faire réaliser le ménage des appartements entre 2 locataires.

Aussi, pour faciliter l'intervention et la réponse apportée par les **entreprises de ménages** aux propriétaires, celles-ci peuvent demander pour leurs véhicules de société à bénéficier d'un macaron leur donnant **droit à stationner librement** (sur zones bleues ou payantes) les samedis et dimanches uniquement.

Contact : Sylvie Rostaing, accueil@montvalezan.fr



CCAS de Montvalezan – Service Etoile CCHT

Votre premier repas offert !

Le 3 janvier prochain, vous pourrez désormais bénéficier du portage de repas en résidant sur la commune de Montvalezan.

À tous les ayants droits domiciliés sur Montvalezan, le **CCAS a décidé de vous offrir le premier repas** pour vous permettre de découvrir ce nouveau service et goûter à la qualité des plats.

Ce service s'adresse aux personnes de 65 ans et plus ou autres personnes en situation de handicap temporaire ou permanent.

Pour bénéficier ponctuellement ou régulièrement de cette prestation, il suffit de vous inscrire auprès du service étoile. Tarif = 12 € livraison comprise (comprenant repas du midi + repas du soir).

Contact : Service Etoile, 04 79 07 60 22



Mairie – Direction

La photo du mois

Le vendredi 3 décembre, après un hiver de mise en sommeil, le Club Med La Rosière a enfin été inauguré en présence de son Président, Henri Giscard d'Estaing.



"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"

